



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau des élections et du
fonctionnement des assemblées

ARRÊTÉ n°2026-PREF-DRCL/028 du 6 mars 2026

modifiant l'arrêté n° 2026-PREF-DRCL/027 du 27 février 2026 fixant l'état des listes candidates pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans les communes du département de l'Essonne

La préfète de l'Essonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral,

VU la loi organique n° 2025-443 et la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 27 août 2025 portant nomination de Mme Fabienne BALUSSOU, préfète hors classe, en qualité de préfète de l'Essonne ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU l'arrêté n° 2026-PREF-DRCL/027 du 27 février 2026 fixant l'état des listes candidates pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans les communes du département de l'Essonne ;

Considérant les erreurs matérielles relevées sur l'arrêté n° 2026-PREF-DRCL/027 du 27 février 2026 fixant l'état des listes candidates pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans les communes du département de l'Essonne ;

SUR proposition du secrétaire général,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2026-PREF-DRCL/027 du 27 février 2026 fixant l'état des listes candidates pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans les communes du département de l'Essonne est modifié comme suit : les listes candidates enregistrées pour le premier tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026 sont arrêtées telles qu'elles figurent en **annexes du présent arrêté** dans chacune des communes du département de l'Essonne.

Article 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté n° 2026-PREF-DRCL/027 du 27 février 2026 fixant l'état des listes candidates pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 dans les communes du département de l'Essonne demeurent sans changement.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs, affiché en préfecture de l'Essonne, en sous-préfectures d'Étampes et de Palaiseau, par chaque commune du département ainsi que dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, les sous-préfets d'Étampes et de Palaiseau ainsi que les maires des communes du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La préfète,



Fabienne BALUSSOU

91 - Essonne / Etampes (911)

91433 - Morigny-Champigny

Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus

1 Agir pour l'avenir de Morigny - Champigny

Candidat au conseil communautaire	
1 M. DIONNET Bernard	OUI
2 Mme PERRINELLE Laurence	OUI
3 M. DUSSUD Frédéric	OUI
4 Mme MAUGARD Valérie	OUI
5 M. GARNIER Pierrick	OUI
6 Mme TIQUET Corinne	
7 M. RIMBAUT Fabrice	
8 Mme STADLER Léila	OUI
9 M. FACI Benjamin	OUI
10 Mme NEIL Karine	
11 M. COLLIN Michaël	
12 Mme BRU Sonia	
13 M. CAUJOLLE Pascal	
14 Mme LECLERC Isabelle	
15 M. DERACHE Sébastien	
16 Mme PROTANO Ghislaine	
17 M. IBARRA-ElTO Jean-Luc	
18 Mme MAZURE Delphine	

- 19 M. LEFÈVRE Sébastien
- 20 Mme DE LA FONS Carine
- 21 M. CAILLOU Lucien
- 22 Mme FETEIRA Nathalie
- 23 M. VIOLEAU Didier
- 24 Mme EFRIM Ileana
- 25 M. PREVOSTEAU David
- 26 Mme VALETTE Karyne
- 27 M. HEMONIC Bruno
- 28 Mme SAINT-MARS Annick
- 29 M. LECLERC Michel

2 BIEN VIVRE MORIGNY-CHAMPIGNY

- Candidat au conseil communautaire

1 M. HAAS Alexandre-Stéphane

2 Mme COME Catherine

3 M. CAVERS Eric

4 Mme FRESSARD Laureen

5 M. HIBERT Maxime

6 Mme DRÉVAL Kristell

7 M. LENOIR Jérôme

8 Mme LHOSTE Annick

9 M. DANCÉA Rémus-Mihai

10 Mme LESIEUR Valérie

11 M. GIRARD Jean-Charles

12 Mme BARDINA Brigitte

13 M. BERNARDI Frank

14 Mme CLISSON Séverine

15 M. COHEN David

16 Mme DELANNOY Cristina

17 M. CONAN Thomas

18 Mme GAILLIÈGUE Lydie

19 M. POUZENC Didier

20 Mme BASTIEN Myriam

21 M. LANDRIEUX Jean-Paul

22 Mme POURADIER Aurélie

23 M. DAVID Daniel

24 Mme DE MARCHI Nathaïe

25 M. PETIT Christophe

26 Mme AVRIL Laëtita

27 M. CHAMPIGNY Antoine

28 Mme FERRARI Julie

29 M. HERICHER Alain